

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du vendredi 20 janvier 2017 à 20H30

Présents :

Mmes CANS Brigitte, GENSSLER Edith, LAURENT Anne,
MM. CANCIAN Jean-Louis, AMANS Didier, CAVALLI Bernard, CLARET Jean-Jacques,
DUCOMMUN Frank, MARCHANT Marcel, PUYBUSQUE Yvon.

Absente excusée : Mme MARTINEZ Amélie.

Secrétaire de séance : M. DUCOMMUN Frank.

M. le Maire préside le Conseil, ouvre la séance.

Le compte rendu de la séance du 06 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

Par délibération (**2017-03**), le conseil décide de s'opposer au transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes des Terres du Lauragais, à l'unanimité.

Dans les six premiers mois suivants l'installation de la nouvelle communauté de communes, Monsieur le Maire signifiera l'opposition de la commune au transfert du pouvoir de police au Président de l'EPCI dans les domaines de police de la circulation et de stationnement.

Le bulletin municipal 2017 sera prochainement distribué à toutes les familles de la commune.

Travaux projetés en 2017 : remplacement des luminaires (éclairage public), modification seuil entrée église, nouvelle allée au cimetière, vérification accès clocher, vérification volets du presbytère.

Une enquête sera faite en février pour répertorier les dégâts aux habitations causés par la sécheresse de l'année 2016.

La cérémonie des vœux à la population aura lieu le dimanche 29 janvier 2017.

Prochainement, la cabine téléphonique du village sera déposée par les services d'Orange.

La séance est levée à 21 heures 45.